

Jean-François Bilodeau

Notaire principal

Jean-François Bilodeau est notaire fiscaliste et pratique dans le groupe Droit des affaires. Il axe principalement sa pratique dans les domaines du droit des sociétés et de la fiscalité dans le cadre de mandats de réorganisations corporatives, d'intégration d'actionnaires ou de fusions et acquisitions.

Par ailleurs, il réalise des mandats de planification fiscale et successorale, tels que la rédaction de fiducies personnelles, de testaments fiduciaires et de mandats en cas d'inaptitude en plus d'exécuter des règlements de successions.

Il est appelé, de plus, à rédiger des conventions entre actionnaires et autres conventions commerciales connexes. Il a agi dans le cadre de plusieurs mandats concernant des professionnels, tels que des médecins, dentistes, vétérinaires et pharmaciens.

Subsidiairement, il exécute divers mandats en droit immobilier relativement à des financements, des transactions immobilières ou la rédaction de servitudes et autres démembrements du droit de propriété.

M^e Bilodeau s'est joint à Lavery lors de l'intégration du bureau de Sherbrooke au cabinet en mars 2014. Il avait auparavant exercé comme notaire en pratique privée en 2008 au sein d'une étude de notaires avant d'entreprendre une maîtrise en fiscalité à l'Université de Sherbrooke. Il a terminé la rédaction de son mémoire intitulé *Le régime dual d'imposition : Concepts, problématiques et réalités canadiennes*.



Formation

- M. Fisc., Université de Sherbrooke, 2011
- Membre de la Chambre des notaires du Québec depuis 2008
- D.D.N., Université de Sherbrooke, 2007
- LL.B., Université de Sherbrooke, 2006

Conseils et associations

- Association de planification fiscale et financière (APFF)
- Chambre des notaires du Québec

